

[Communiqué]

association des agences
conseil et création

Paris, le 2 juillet 2024.

Caroline Darmon et Luc Wise nommés co-présidents de la commission RSE de l'AACC.

L'AACC (association des agences conseil et création) souhaite remercier chaleureusement Gildas Bonnel (Président de Sidièse) et saluer son engagement durant ces 15 ans de Présidence de la commission RSE. Caroline Darmon (Directrice RSE France de Publicis Groupe) et Luc Wise (Fondateur The Good Company) prennent la suite en devenant co-Présidents de cette commission.

« L'acronyme RSE paraît bien froid pour signifier le territoire que couvre la commission au sein de l'AACC depuis sa création. Elle est le lieu de la recherche permanente d'amélioration des pratiques de notre secteur au service de la Transition. Elle accueille les aspirations citoyennes de celles et ceux qui mesurent pleinement le champ de notre responsabilité collective et veulent peser sur notre avenir commun. Elle continuera, j'en suis certain, à rappeler qu'être progressistes aujourd'hui c'est être au service d'une société plus sobre et plus solidaire. Il reste tellement à faire ... » souligne Gildas Bonnel.

L'AACC a pris pleinement conscience de l'impact des métiers de la communication lors du Grenelle de l'environnement et des responsabilités que cela confère à l'industrie. C'est pourquoi elle s'est dotée dès 2008 d'une commission RSE pour établir une feuille de route et permettre aux agences d'être une force de progrès sur les enjeux sociétaux et environnementaux.

Les agences ont un rôle central à jouer dans la transition écologique et la nécessaire évolution des comportements. Cette responsabilité doit évidemment s'exercer en leur sein, dans leur organisation, ce qu'elles conçoivent et produisent pour les marques qu'elles accompagnent, et aussi dans les récits et les représentations qu'elles portent auprès du public qui contribuent à dessiner la société de demain.

La commission RSE de l'AACC a pour mission de faire évoluer la profession en aidant toutes les agences conseil et création à se transformer pour aller vers des pratiques plus responsables de leurs métiers. Concrètement, la commission documente, sensibilise et outille les agences sur leurs enjeux de responsabilité et la maîtrise de l'ensemble de leurs impacts.

« Depuis 6 ans déjà, j'ai la chance d'être Vice-Présidente auprès de Gildas de ce formidable collectif très investi et uni. Avec Luc désormais et l'ensemble des membres de la commission, nous allons continuer à porter la voix d'une communication responsable qui contribue à une société plus inclusive et une économie plus respectueuse des limites planétaires. Un seul objectif en tête :





aider toutes les agences conseil et création à poursuivre leur transformation et faire progresser l'ensemble du secteur » affirme Caroline Darmon.

Caroline Darmon et Luc Wise vont poursuivre les projets existants et créer de nouveaux dispositifs qui viendront nourrir la ligne directrice de la commission et s'ouvrir à des pratiques et à des personnalités qui permettront d'apporter de nouveaux éclairages.

« Depuis 15 ans de nombreux progrès ont été réalisés, grâce au travail infatigable de Gildas Bonnel et tous les membres de la commission. Il s'agit pour nous de poursuivre ce bel élan collectif et nous assurer que la RSE ne soit pas l'affaire de quelques spécialistes, mais bien l'affaire de tous et de toutes. À l'instar de la vie économique en général, il est vital que les actions RSE de l'AACC dépassent le cadre de notre commission pour avoir un impact sur l'ensemble de la profession. Les sujets de performance écologique et sociale ne sont pas des sujets périphériques : ils sont au cœur de la transformation nécessaire de nos métiers. Il n'y aura pas de salut sans une responsabilité accrue » précise Luc Wise.

La commission RSE est engagée, positive, ouverte et coopérative. Elle continuera à œuvrer concrètement pour les politiques RSE en agence de communication et à porter la voix d'une communication responsable.

CONTACT

LORAINÉ RONCIN

Ironcin@aacc.fr

+33 (01) 47 42 27 26

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.